

Le Fonds de Bourses Cardinal Foley Appui à la formation professionnelle et académique en communication des agents pastoraux de l'Église

En raison de l'importance de la communication pour le service pastoral de l'Église, les Églises locales, le Conseil Pontifical des Communications Sociales et les organismes caritatifs partagent largement le souci d'une formation professionnelle appropriée des personnes qui sont appelées à être responsables des futurs développements de la mission de l'Église dans le secteur de la communication.

« Le travail des médias catholiques n'est pas seulement une activité supplémentaire venant s'ajouter à toutes celles de l'Église : les communications sociales ont, en effet, un rôle à jouer dans tous les aspects de la mission de l'Église. Aussi ne faut-il pas se contenter d'avoir un plan pastoral de communication, mais faut-il que les communications fassent partie intégrante de tout plan pastoral puisqu'elles ont, de fait, une contribution à apporter à tout autre apostolat, ministère ou programme. »

(Aetatis Novae 1992, § 17)

Le développement et les progrès continuels aussi bien des technologies que de la culture de la communication exigent que ceux qui occupent des postes de responsabilité soient compétents non seulement dans l'usage et la pratique des moyens de communication, mais aussi qu'ils soient des penseurs et des chercheurs capables de débattre des questions philosophiques, théologiques, stratégiques et organisationnelles que posent les changements apportés par la technologie dans la dynamique même et les modèles de la pratique communicationnelle.

Pour cette raison, en 2012, le Conseil Pontifical des Communications Sociales, les organismes caritatifs et le CAMECO se sont unis pour établir un Fonds de Bourses dans le but d'appuyer la formation des futurs responsables et des agents pastoraux dans le secteur de la communication, dans le but notamment de renforcer les capacités locales de formation pour que, à l'avenir, cette formation puisse se dérouler en Afrique, Asie et Amérique latine. Ce fonds porte le nom du Cardinal John Patrick Foley, ancien Président du Conseil Pontifical des Communications Sociales, en reconnaissance de son engagement permanent en faveur du renforcement des compétences pour permettre à l'Église de mieux remplir son rôle dans le champ de la communication.

L'objectif de ce Fonds Cardinal Foley est :

- de qualifier des Africains, Asiatiques et Latino-Américains qui puissent offrir une formation appropriée aux futurs communicateurs de l'Église dans les institutions de formation, les facultés de communication (et de théologie) et les grands séminaires locaux ; bref de former des enseignants en communication ;
- d'élargir la base des prêtres, diacres, religieux et laïcs compétents pour développer davantage le ministère de la Communication des Églises locales. Le Fonds accordera un

intérêt spécial à la formation de futurs coordinateurs de la communication au niveau national ou régional.

La coordination et l'administration de ce Fonds de Bourses sont confiées au CAMECO (Catholic Media Council). Le Conseil d'Administration chargé de la distribution des bourses est composé de représentants du Secrétariat pour la Communication (Vatican), de missio Aachen, de l'Institut de Missiologie, de la « Catholic Communication Campaign » de la Conférence des Évêques catholiques des États-Unis (CCC-USCCB), d'Adveniat, du CAMECO et d'autres organisations donatrices qui contribueront à ce Fonds à l'avenir.

1. Qui est éligible pour une bourse du Fonds Cd. Foley ?

Prêtres, religieux, diacres permanents et personnes laïques, hommes et femmes, soutenus par leur évêque et/ou supérieur religieux, et ayant une aptitude démontrée (incluant une expérience pratique) et intéressés à travailler dans le domaine de la communication et des médias, en particulier au sein de l'Église.

La demande doit être présentée par l'autorité ecclésiale concernée. Les dossiers envoyés par les candidats eux-mêmes ne seront pas pris en considération.

2. Quelles d'études seront soutenues ?

Les programmes de maîtrise (Master) et de troisième cycle (Doctorat) en communications (pastorales) – aussi bien dans les continents du Sud qu'en Europe/Amérique du Nord.

Cependant il est recommandé de rechercher des lieux de formation dans la région d'origine des candidats ; il est prévu que la moitié des bourses sera accordée aux études supérieures dans des universités en Afrique, Asie/Océanie et Amérique latine.

Des demandes de bourses pour la formation de base (études professionnelles de base et/ou premier cycle universitaire) en communication ne sont pas éligibles ; ce niveau d'études doit être effectué dans la région d'origine avant de présenter une demande au Fonds Cd. Foley.

3. Critères de sélection des candidats

- Capacité démontrée et intérêt du candidat pour travailler dans la communication – incluant la formation (académique) de base dans la région d'origine et une expérience de travail dans les médias.
- Soutien et engagement de l'évêque local ou du supérieur religieux du candidat ; une recommandation de la Conférence des Évêques (si possible du président de la commission épiscopale nationale des communications) montrant comment l'Église locale va bénéficier de cette formation supplémentaire.
- Une description claire des tâches futures du candidat.
- Un accord mutuel entre l'Église locale et le candidat qu'au terme de ses études le candidat travaillera dans le ministère de la Communication pour une période minimale de 5 ans.

Le comité de sélection veillera à un bon équilibre des candidats sélectionnés en termes d'origine géographique, de genre, ainsi qu'entre laïcs et prêtres/religieux. Les candidats sélectionnés devront viser à atteindre un niveau d'excellence dans leurs études.

4. Accompagnement des boursiers

Le Fonds Cd Foley prévoit un accompagnement des candidats pendant leurs études ; cet

accompagnement fait partie intégrante du programme de ce Fonds de bourses. Ceci comprend un réseau virtuel entre étudiants en vue de faciliter les contacts, la réflexion commune et l'échange d'expériences. Ce réseau vise à permettre aux anciens boursiers de rester en contact entre eux après leur formation, ainsi qu'avec le Secrétariat pour la Communication, et les partenaires techniques et financiers.

5. Stage, partie intégrante de la bourse

Pendant la durée des études, les partenaires impliqués dans le Fonds Cd. Foley soutiendront autant que possible le candidat dans sa recherche de stages, liés à ses tâches futures en communications, notamment dans les médias catholiques, les centres de production audiovisuels, bureaux de presse ou services d'information, etc.

6. Consultation sur les plans de formation

Une préoccupation centrale du Fonds Cd. Foley est de soutenir une formation qui réponde aux besoins spécifiques des Églises locales et aux capacités et qualifications du candidat. Pour cette raison, faisant partie du processus de sélection des bénéficiaires, le Fonds peut entrer en dialogue avec le candidat et ses supérieurs concernant les plans de formation présentés. Ceci pourrait aussi inclure une discussion sur les programmes académiques choisis et sur les formations pratiques complémentaires (stages) afin d'aboutir au meilleur choix compte tenu des tâches futures et du profil des candidats.

7. Financement – Montant de la bourse

Le montant de la bourse sera déterminé en fonction du minerval de l'université ou de l'institution de formation choisie et des frais raisonnables (et adéquats) de subsistance ; une somme fixe couvrira aussi des dépenses directement liées aux études.

Pour les candidats sélectionnés, le comité de sélection approuvera le montant nécessaire pour toute la durée du programme des études.

Les frais de voyage entre le pays d'origine et le lieu des études, l'argent de poche ainsi que des frais d'études et des coûts de subsistance exceptionnellement élevés ne sont pas pris en charge par le Fonds Cd. Foley. Lors de la présentation de son dossier, le candidat doit s'assurer que ces frais seront pris en charge par son diocèse ou sa congrégation, ou par des ressources propres.

Les bourses sont payées par tranches annuelles. Avant le paiement d'une tranche suivante, les candidats doivent présenter un rapport d'avancement de leurs études, en mentionnant explicitement les résultats obtenus ainsi qu'un avis (recommandation) de leur(s) professeur(s).

Une bourse peut être annulée avant la date de son expiration, s'il y a des violations sérieuses des conditions sous lesquelles la bourse a été octroyée.

8. Calendrier et date de présentation des demandes

Date limite pour la présentation des demandes de bourse : 04 mars 2019

Les demandes écrites doivent être envoyées à l'adresse postale de CAMECO : B.P. 10 21 04, D-52021 Aachen – Allemagne.

Il est demandé qu'une copie électronique soit aussi présentée pour accélérer l'analyse et l'étude des dossiers : scholarship@cameco.org.

Le processus d'étude des dossiers est prévu en avril. Il pourra inclure un échange et des discussions avec le candidat et les parties concernées par la demande (responsables et institutions de formation pressenties).

Les candidats et leurs supérieurs seront informés de la décision finale du comité de sélection avant fin mai 2019.

Cette planification devrait donner assez de temps pour les préparatifs (y inclus le cas échéant les cours préparatoires de langue) afin de pouvoir commencer les études à la rentrée de l'année académique 2019/20.